



La participation au prix littéraire est réservée aux seuls adhérents de l'UIAD

Objectifs

1. Valoriser et faire découvrir le plaisir de lire.
2. Multiplier les échanges entre les différentes disciplines de l'UIAD.
3. Développer un travail en partenariat (adhérents de l'UIAD, centre de documentation de l'UIAD, bibliothèques, libraires).

Modalités

Le précédent jury du prix littéraire, les adhérents de l'UIAD et les membres du comité de pilotage (*) du prix 2018-2019 ont été mis à contribution pour proposer un livre paru entre août 2017 et septembre 2018. Le comité de pilotage sélectionne parmi ces propositions, les 7 à 9 livres soumis au vote des jurés.

Pour permettre à tous les adhérents de participer, le choix a été effectué parmi des ouvrages en français (langue d'origine ou traduction), tout en veillant à la pluralité des cultures représentées.

Le jury présidé par un membre du comité de pilotage sera composé de :

- 12 adhérents choisis parmi celles et ceux qui auront présenté leur candidature, soit en remplissant le coupon de l'invitation, soit en rédigeant une lettre de motivation transmise par internet (à l'adresse uiadmhrey@yahoo.fr) ou remise à l'accueil de Belmont (Nom, prénom, numéro d'adhérent, coordonnées téléphoniques et courriel devront obligatoirement y figurer).
- un représentant de la librairie DECITRE.

Seuls les courriers parvenus à l'UIAD avant la date limite du calendrier ci-dessous seront pris en compte.

Le choix des membres du jury sera fait par le comité de pilotage. Priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais été membres du jury, ou n'ayant pas été membres depuis deux ans.

Les romans seront mis à la disposition exclusive des jurés au centre de documentation de l'UIAD à Belmont. A l'issue de leur lecture, les membres du jury désigneront le livre qu'ils ont préféré et le défendront devant les autres membres du jury au cours de la séance de délibération finale.

Les jurés s'engageront à lire chaque roman, mais à ne pas dépasser 15 jours par titre pour faciliter la rotation des livres. Les jurés seront bénévoles et ne recevront aucune indemnité sous quelque forme que ce soit. Ils autoriseront l'UIAD à mentionner leurs nom et prénom, lors de l'annonce du lauréat, et s'engageront à un devoir de réserve et de confidentialité sur l'ensemble des débats et du vote.

Les livres seront tous restitués à la fin de l'opération. Après la proclamation du prix, ils seront mis à la disposition de l'ensemble des adhérents.

Calendrier 2018-2019

- Ouverture des candidatures : 5 octobre 2018
- Date limite de réception des candidatures : 9 novembre 2018
- Choix des membres du Jury : 12 novembre 2018 (Les membres choisis seront aussitôt informés)
- Accueil du jury et première répartition des livres : début décembre 2018
- Lecture des livres entre début décembre 2019 et mi-mars 2019
- Délibération du jury fin mars 2019.

(*)Comité de pilotage: UIAD : C Blanchard , D Borrione, D Dumarest, N Dupré, M Flageul, M Houldinger , AM Rebaudières, D Scicluna, F Spira, C Mazzone ; **Décitre** : F Bernier; **Coordination** : MH REY